

Grenelle des violences conjugales : Nouvel enfumage gouvernemental

Indifférence policière, budgets dérisoires des institutions étatiques, tarissement des ressources allouées aux associations... Il semble bien qu'en matière de féminisme et de lutte contre le patriarcat, l'État n'est pas la solution mais bien une partie du problème.

Début juillet, des centaines de personnes se sont rassemblées contre les féminicides, à Paris, Saint-Denis, Perpignan... Les violences conjugales demeurent largement impunies en France. Quelques jours auparavant, soumise à la pression des multiples mobilisations féministes, la secrétaire d'État Marlène Schiappa avait annoncé l'organisation d'un Grenelle exceptionnel, à la rentrée, sur la question des violences conjugales. Mais, à la différence du gouvernement, le féminisme n'est pas pour nous une opération de communication, c'est une question de vie ou de mort !



Tous les deux jours une femme est tuée. L'année passée une femme était assassinée tous les trois jours. La majorité des femmes qui ont été assassinées cette année a porté plainte. Depuis que Macron est au pouvoir, ce sont plus de 520 femmes qui ont été tuées parce que femme. L'État entend y remédier par un budget de 70 millions d'euros contre les violences faites aux femmes, soit environ un euro par habitant-es.

Dans les faits, Le gouvernement fait partie du problème.

Le gouvernement a confirmé le contenu de la réforme des retraites ayant pour conséquence un appauvrissement général des pensions des femmes les mettant toujours plus sous la dépendance de leur compagnon et les fragilisant face aux violences.

- Les places d'hébergement pour les femmes et notamment les femmes victimes, continuent d'être fermées.
- La casse effective de l'assurance chômage va pousser de nombreuses femmes hors du champ d'indemnisation.
- Le gouvernement a réduit les subventions pour le Planning

familial, l'une des principales associations de lutte contre les violences, allant jusqu'à 30 % dans certains départements.

– Le silence est le plus total sur la mort de Zineb Redouane, tuée par les forces de police.

À la lumière de l'ensemble des mesures qui viennent d'être prises par le gouvernement, le « grenelle » se révèle pour ce qu'il est, de l'enfumage, alors qu'une femme sur 10 qui subit des violences conjugales et bien souvent, se retrouve seule et sans secours.

Les responsabilités de l'État sont accablantes, notre résistance doit être totale !

L'Union communiste libertaire appelle à soutenir et à relayer les revendications des 35 familles unies, dont une sœur, une fille, une mère, une cousine, a été assassinée parce que femme :

- inscription du terme « féminicide » dans le code pénal, en tant que crime machiste et systémique.
- Mobilisation de la société toute entière sur ce sujet (médias, éducation nationale...)

Nous serons également aux côtés d'Isabelle dans son combat pour la vérité et la justice pour sa sœur et ses deux parents, assassinés par l'ex-conjoint en 2014. En octobre, elle attaque l'État en procès pour sa responsabilité dans ces féminicides et sa non-assistance à personne en danger, malgré les appels au secours au moment où l'assassin allait agir.

Nous relayons l'appel des féministes de Saint-Denis à ce que dans chaque ville, les femmes se rendent devant les commissariats pour exiger vérité justice pour toutes les sœurs, les mères, les filles, les collègues, les voisines, qui ont été assassinées.

L'émancipation des femmes sera l'œuvre des femmes elles-mêmes !

En tant que libertaires, nous pensons que seules les luttes auto-organisées et l'autogestion nous permettront de sortir de tels systèmes de domination, contre ceux qui en profitent et qui ont tout intérêt à les préserver.



Lisez *Alternative libertaire*, le journal mensuel de l'Union communiste libertaire !

- Je souhaite prendre contact avec l'Union communiste libertaire
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*
(20 euros pour un an, 15 euros pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL..... E-MAIL

ADRESSE.....

coupon à renvoyer à Union communiste libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19



ne pas jeter sur la voie publique SVP